

Combourg, le 15 mai 2023

La Direction

aux parents d'élèves de 3ème



académie
Rennes
Éducation
nationale

Objet : Candidature aux options facultatives de 2^{nde} du lycée Chateaubriand de Combourg

Madame, Monsieur

C'est avec plaisir que toute l'équipe du lycée Chateaubriand se prépare à accueillir votre enfant à la rentrée 2023 (sous réserve bien entendu d'un avis favorable du conseil de classe pour la 2^{nde} GT et de l'affectation au sein de l'établissement).

Si, en plus de l'enseignement obligatoire en 2^{nde}, votre enfant est intéressé par un enseignement **facultatif**, l'offre du lycée est la suivante :

Deux sections :

- Une section européenne en Espagnol (2h)
- Une section sportive Natation (2x1h30)

Cinq options générales :

- Latin (2h)
- Éducation Physique et Sportive (3h)
- En art, le Théâtre avec un atelier Cinéma (3h)
- En art, l'Histoire des Arts avec un atelier Arts plastiques (3h)

Deux options technologiques :

- Management et Gestion (1h30)
- Sciences et Laboratoire (1h30)

Afin d'affiner vos choix, vous trouverez des informations sur le contenu de ces enseignements optionnels en consultant les programmes officiels, les descriptifs synthétiques présentés au verso de ce courrier ainsi que le site du lycée : <https://citescolaire-chateaubriand-combourg.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique35>.

Si vous êtes intéressé, il faut compléter **le document A**. Vous avez la possibilité de postuler sur plusieurs enseignements en hiérarchisant vos vœux. De plus, pour postuler pour l'option Education Physique et Sportive, il faut compléter **l'annexe 1** et pour l'option Sciences et Laboratoire, **l'annexe 2**.

Attention : Certains enseignements facultatifs sont contingentés et le cumul n'est parfois pas possible.

Une fois les documents remplis par vos soins, ils sont à adresser au professeur principal de 3^{ème} qui émet un avis sur la candidature et sollicite les professeurs des disciplines liées au contenu de l'option. La fiche complète sera adressée au Lycée Chateaubriand **par le collège d'origine le 14 juin 2023 au plus tard**.

Nous vous confirmerons par courriel courant juillet si la candidature de votre enfant est retenue.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

La Provisseure Adjointe
A. GESRET



La Provisseure
E. LAGARDE



L'horaire des options peut évoluer à la baisse en fonction du nombre d'élèves inscrits.

La section Euro Espagnol : 1h d'Histoire-Géographie en Espagnol, 1h de renforcement en espagnol

Cette section permet de développer les compétences en Espagnol et les connaissances des cultures des pays hispanophones. En 2^{nde} : préparation au DELE B1 : certification qui atteste du niveau de langue (A2 ou B1). Possibilité d'obtenir le baccalauréat avec mention section européenne. Projets menés tout au long de l'année (Festival du film international, spectacles, échanges numériques, échanges). Les élèves de la section Euro bénéficient de la présence d'un assistant natif et sont en contact constant avec la langue espagnole.

La section sportive natation :

Cette section permet une pratique de niveau élevé de la natation que l'on concilie avec les études. Le recrutement s'organise à partir des résultats obtenus aux tests de natation. Une nouvelle date sera donnée rapidement (inscription auprès du club ou au secrétariat).

Le latin : (2h) Programme officiel : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/1/spe579_annexe1CORR_1063701.pdf

Dans la continuité de l'enseignement du collège, l'option latin permet d'appréhender l'Antiquité sous l'angle de la civilisation et de la langue : on y parle d'histoire, de philosophie, de sciences, bref, il s'agit d'une matière de culture générale qui complète utilement l'enseignement du français. Le travail en groupe y est privilégié. Il est possible de démarrer cette option en 2^{nde}.

L'éducation Physique et Sportive : (3h) Programme officiel : **(annexe 1)**

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/1/spe574_annexe2_1062921.pdf

L'option prolonge l'enseignement commun d'EPS en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir son expérience grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques (natation sprint, boxe française, biathlon, musculation, circuit-training). Elle engage également l'élève dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et/ou d'une étude thématique.

Programme officiel des arts : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/69/3/spe566_annexe1CORR_1063693.pdf

Le Théâtre avec atelier Cinéma : (3h)

Tous les profils d'élèves sont les bienvenus dans cette option, quelles que soient l'expérience et les aspirations de chacun. A travers la construction d'un parcours d'acteur et de spectateur, cette option permet :

- L'expression des goûts et d'une sensibilité propres à chacun.
- L'acquisition de compétences orales, notamment dans l'optique du baccalauréat.
- Une ouverture pour l'orientation (découverte d'un milieu professionnel diversifié).
- L'aptitude à travailler en groupe, à réaliser une œuvre collective.

Dans le cadre de PARCOURSUP, cette option est un atout pour accéder à certaines formations. Elle peut être déterminante dans le cadre d'études artistiques.

Cette option peut intégrer une découverte pratique et théorique du cinéma.

L'Histoire des Arts avec l'atelier Arts Plastiques : (3h)

L'enseignement d'Histoire des Arts est assuré par plusieurs professeurs. Les élèves y étudient toutes les formes d'art (peinture, sculpture, musique, danse, architecture, photo, cinéma, etc), à toutes les époques et sur tous les territoires. L'enseignement est organisé en 3 ou 4 cycles sur l'année. Chaque cycle répond à une problématique différente et est abordé sous des aspects théoriques et pratiques (atelier d'Arts Plastiques). Cet enseignement s'adresse aux élèves qui aiment l'art, sont curieux, motivés et qui aiment travailler différemment. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà une pratique artistique. De nombreuses œuvres sont analysées en cours (films, tableaux, musiques, etc). Les élèves visitent des lieux culturels, assistent à des spectacles, mènent des recherches et des projets collectifs et rencontrent des professionnels de l'art et de la culture.

Cette option peut intégrer un atelier Arts Plastiques.

Management et Gestion suivi uniquement en 2^{nde} (1h30), programme officiel :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/55/6/spe629_annexe_1062556.pdf

Cette option permet de découvrir : - Le fonctionnement d'une entreprise, son environnement économique et juridique au travers des acteurs de l'économie que sont également l'État, les banques, les foyers - Les décisions de l'entreprise par la fixation des objectifs, les nouveaux marchés, la place de l'individu dans l'entreprise - Les nouveaux enjeux économiques avec le développement durable, l'économie numérique. Elle permet enfin de se familiariser avec le vocabulaire de l'entreprise et permet d'acquérir les notions essentielles des fonctionnements de l'entreprise.

Les Sciences et Laboratoire, suivi uniquement en 2^{nde} (1h30), **(annexe 2)** programme officiel :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/63/3/spe637_annexe_1062633.pdf

Pour les élèves qui sont intéressés par les sciences, cette option vise à susciter le goût de la recherche, à développer l'esprit d'innovation lors de travaux collaboratifs et laisse une grande place aux travaux pratiques et aux expériences. Le travail s'articule autour de 2 - 3 thèmes sur les 6 proposés par le Ministère : Atmosphère terrestre, utilisations des ressources de la nature, mélanges et formulation, prévention des risques, investigation policière, arts, systèmes automatisés.